



Dépôt d'un instrument parlementaire

Postulat 2026-GC-162

Pour une stratégie coordonnée face aux canicules dans les écoles

Auteur-e-s :	Berset Alexandre, Bronchi Laurent
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	24.06.2026
Développement :	24.06.2026
Transmission au Conseil d'Etat :	24.06.2026

Dépôt et développement

En ce mois de juin 2026, la Suisse est frappée, déjà pour la deuxième fois cette année, par une canicule de longue durée et extrêmement intense. Les épisodes de fortes chaleurs se multipliant et arrivant de plus en plus tôt dans l'année, les établissements scolaires sont toujours plus concernés par des températures accablantes dans les salles de classe. Les soussignés partagent les inquiétudes du Syndicat des Services Publics (SSP) ainsi que leur appel à agir. Les épisodes de fortes chaleurs n'induisent pas seulement une détérioration des conditions d'apprentissage, mais présentent un véritable danger pour la santé.

La réalité des changements climatiques dépasse les pires scénarios. En raison de sa situation géographique, la Suisse est très fortement concernée et connaît un réchauffement moyen de plus de 3° C par rapport à la période préindustrielle. Afin de limiter les dégâts, il reste primordial de réduire au plus vite les émissions de gaz à effet de serre en abandonnant les énergies fossiles. Dans ce sens, des mesures politiques et systémiques sont indispensables. En parallèle, il est toutefois indispensable de renforcer l'adaptation aux changements climatiques dans tous les domaines.

Le changement climatique se caractérise par la modification des zones climatiques. C'est ainsi que le climat de Fribourg ressemblera de plus en plus à celui des régions du Sud des Alpes. Dans ces régions, les calendriers scolaires sont adaptés à ces réalités puisque l'année scolaire se termine à la mi-juin pour reprendre à la mi-septembre.

Le présent postulat prie le Conseil d'Etat d'établir et de mettre en œuvre une stratégie coordonnée pour faire face aux canicules dans les écoles. Il invite également le Conseil d'Etat à réfléchir, de façon pro-active, à un réaménagement des calendriers scolaires. Les soussignés encouragent le Conseil d'Etat à réaliser la stratégie demandée de manière participative et en collaboration avec les parties concernées.

Les soussignés proposent que cette stratégie contienne au moins les éléments suivants :

- > détermination de conditions d'octroi de congé chaleur ;
- > clarification des responsabilités entre canton, communes et établissements scolaires ;

- > mise en œuvre de mesures d'adaptation aux canicules à court terme :
 - > établissement d'un guide de bonnes pratiques à destination des enseignant-e-s ;
 - > sensibilisation des directions et enseignant-e-s aux réflexes à adopter en cas de fortes chaleurs ;
 - > mise à disposition de ventilateurs, de distributeurs d'eau et autres équipements nécessaires ;
- > mise en œuvre de mesures d'adaptation aux canicules à moyen terme :
 - > végétalisation des espaces extérieurs ;
 - > adaptation des bâtiments aux fortes chaleur ;
- > mener des réflexions portant sur l'adaptation des écoles et des calendriers scolaires sur le long terme, en prenant exemple sur les pays confrontés aux épisodes de fortes chaleurs depuis plus longtemps.

Nous remercions le Conseil d'Etat de la prise en considération de notre postulat.